rapport d'activités 2021

PRISON INSIDER

Prison Insider

rapport d'activités 2021

La folie de l'enfermement…

… L'enfermement à la folie.

« *Vienne la nuit sonne l'heure*
Les jours s'en vont je demeure »*

L'enfermement abîme le corps et l'esprit, exclut et parfois tue. Voilà cinq ans que Prison Insider publie, jour après jour, des informations essentielles sur les conditions de détention dans le monde. Fondée par Bernard Bolze**, Prison Insider vous invite à entrer dans les prisons du monde entier, grâce au travail d'une équipe profondément attachée au respect des droits humains.

Informer
L'information vous est livrée à travers les « fiches-pays » qui rendent compte des réponses à une grille d'environ 400 questions, élaborées sur la base des standards des principaux textes internationaux en matière de détention. La méthodologie pour réaliser ce travail colossal a bénéficié d'un contrôle supervisé par le Conseil de l'Europe, sous le regard vigilant de trois experts : Jean-Marie Delarue, Contrôleur général des lieux de privation de liberté en France (2008-2014), Marc Nève, avocat au barreau de Liège et ancien vice-président du Comité pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe (CPT) et Patrick Marest, ancien directeur de la section française de l'Observatoire international des prisons (OIP-SF).

Comparer
Prison Insider, au-delà de la vision globale d'une fiche-pays, se focalise sur des aspects précis du quotidien des personnes détenues, questionne les pratiques de plusieurs pays pour vous permettre de comparer les systèmes pénitentiaires.

En 2021, Prison Insider a considérablement développé les outils de comparaison à travers deux axes majeurs : les dossiers thématiques et le lancement du *Prison Life Index*. Cinq dossiers interrogent la gestion de la pandémie de la Covid-19, le recours à l'emprisonnement, les conditions de détention des prisonniers condamnés à la peine de mort et le sort des personnes atteintes de troubles psychiques qui ont commis une infraction. Prison Insider a débuté le projet du *Prison Life Index*, un outil d'évaluation des politiques pénitentiaires des États.

Témoigner
Prison Insider tend l'oreille vers les personnes détenues et rapporte leurs témoignages. Des Comores à la Suisse en passant par la France, les États-Unis, le Burkina Faso, le Maroc, Cuba, la République centrafricaine, le Burundi, la Belgique, le Pakistan et le Niger « le témoin transmet son cri, raconte les plis obscurs de l'humanité, partage une joie, confie ses manières d'avoir su résister et fait ainsi entendre des voix étouffées ».

Et l'avenir ?
Voilà trois ans que nous coprésidons Prison Insider. Nous admirons l'immense travail très professionnel réalisé par toute l'équipe de permanents et de stagiaires, encadrée par Florence Laufer, directrice.
Chacun de nous peut agir pour savoir ce qui se passe en prison.
En ce qui nous concerne, nous nous efforçons d'être des porte-paroles auprès des autorités de la Métropole de Lyon et de notre profession.
La récente réforme de la procédure pénale française, dite « Loi pour la confiance dans l'institution judiciaire », autorise désormais les bâtonniers des ordres d'avocats à effectuer des visites inopinées de certains lieux d'enfermement.
Prison Insider lance un nouveau projet pour 2022 : mettre son expertise à la disposition de la profession d'avocat pour la préparation, en lien avec le Conseil national des Barreaux, d'un kit méthodologique de visite, destiné aux bâtonnier(e)s dans le cadre de cette nouvelle fonction sociétale qui leur est dévolue.
L'année 2022 sera celle du renforcement de la notoriété de Prison Insider.

Roksana Naserzadeh et Éric Jeantet, Coprésidents

* Extrait du poème *Le pont Mirabeau* que Guillaume Apollinaire rédige, entre le 7 et le 12 septembre 1911, lors de son incarcération à la prison de la Santé (France).

** Bernard Bolze est journaliste, militant et fondateur de l'Observatoire international des prisons. Il siège au conseil d'administration de Prison Insider. Il est à l'origine, en 2021, de la première édition de *Concertina, Rencontres estivales autour des enfermements.*

Avertissement

Personne n'est dupe. Certains lieux sont des prisons mais n'en portent pas le nom. Il serait tentant d'étendre nos travaux à ce qui, de toutes les manières, enferme les corps et les esprits. Le périmètre de Prison Insider s'arrête aux prisons. Mais l'expérience de l'enfermement est multiple. Elle s'imprime en chacun de manière singulière. Que reste-t-il de la prison après la peine, après les murs ?

Nous faisons le pari de l'imaginaire avec cette collaboration inédite : nous avons proposé à l'artiste Arnaud Théval d'investir les pages de notre rapport d'activités 2021.
Voilà dix ans qu'Arnaud se rend en prison. Par son intervention artistique, il porte la plus grande attention aux écarts, aux porosités, à l'émancipation, à la place de l'imaginaire et de la critique. Pour nous, il explore les traces. Il nous pousse à nous demander : quelles sont les images de la prison qui nous occupent ? Il les déplie, les met en scène dans leur plus grande crudité, leur poésie ou leur misère, les unes après les autres, à partir de photographies réalisées dans des établissements pénitentiaires français.

Arnaud nous transporte là où dedans et dehors se répondent, là où se crée un trouble qui, de plus en plus, peine à se dissiper. Suivez-le et doutez de ce que vous regardez : la prison s'est échappée*.

* *La prison s'est échappée* est le titre du livre coécrit par Arnaud Théval et Caroline Caccavale (Lieux Fictifs) à paraître en septembre 2022 aux éditions Dilecta.

Nous habitons une image de la prison

par Arnaud Théval, artiste

Dans ma bibliothèque de souvenirs, des émotions contradictoires s'agitent en pagaille. Il y a dans le fond de mes yeux, dans le catalogue de mes images, toutes sortes de possibilités pour faire sortir, exister ou figer une représentation de ces lieux d'enfermements énigmatiques que nous nommons au singulier, la prison. Les écrivains Malaparte, Kafka et Genet s'invitent dans le cortège des mots qui fabriquent mon récit littéraire. D'autres comme Orson Welles ou Nelson Mandela me nourrissent de leurs poésies et de leurs engagements en miroir de la banalité du mien. À l'inverse, la déferlante médiatique sur la prison (relais d'une opinion consensuelle ?) ressemble à une parodie. Arc-boutée sur un même angle de lecture, elle singe cette triade : violence, surpopulation, nouvelles prisons.

Pour autant, rien ne se fige dans mon esprit, je laisse glisser sur moi toutes les injonctions à penser, voir et fixer une lecture de ce que doit être une prison, sur comment elle est représentable, présentable. Je transpire sous l'effort à faire pour m'échapper de l'aporie que représente l'idée de la prison. Notre société feint de l'écarter tandis qu'elle en est le pilier central.
Je transpire après avoir beaucoup cauchemardé en suivant l'agonie des vieilles structures issues de la III^e^ République. La mort alors omniprésente est chassée par d'autres images nées de mon

expérience avec et dans l'institution pénitentiaire. N'y a-t-il pas des scènes qui se cachent et des images qui se refusent à nous ? Fantômes dans les récits, elles sont bien vivaces dans la vie. Pourquoi les ignorons-nous ? Par pudeur ? Nous inquiéteraient-elles ?

Je réfléchis aux images de mon travail sur la prison à faire figurer ici. Une question m'obsède. Avec quelles images de la prison habitons-nous ? Quelles sont celles qui s'imposent ou que nous nous imposons ? L'expérience est souveraine pour nous défaire des clichés, encore faut-il travailler cette expérience du réel sans s'y laisser piéger, sans s'en laisser trop conter non plus. Et l'univers carcéral est « un formidable conteur », l'imagerie qui en découle agite souvent les mêmes fantasmes ou angoisses, les mêmes révoltes ou les mêmes ignorances.
Comment savoir si les images de la prison qui nous habitent nous appartiennent ? Voilà mon problème, je me retourne la question ici.
Comment partager la matière qui fabrique ma mémoire des lieux d'enfermement ? Avec quelles images de « la prison » j'habite ? Quels sont les indices du réel qui me permettent d'alimenter un processus artistique dérivant volontiers vers des formes poétiques mais également frictionnelles ? Mes images contiennent les germes d'un dissensus, utile à la discussion sur le dispositif même de la prison ainsi que sur la place que les acteurs y prennent, ou non.

Habiter avec des images de la prison, habiter des images de la prison, c'est faire se superposer deux régimes de représentation ; celui d'un monde carcéral pensé comme clos et celui d'une société pensée comme ouverte (sic). Mon jeu est dangereux car mon expérience d'homme incarcéré est nulle. Mais les images de la prison habillent ma vie comme une seconde peau. Elles ont pour effet d'éclairer ou de polluer ma lecture d'endroits qui, dans la société du dehors, ressemblent à s'y méprendre aux codifications du dedans. Mal à l'aise, la sueur revient.
Ma peau semble percée par ces histoires brutales racontées par les surveillant.es et les détenu.es. Mais mes yeux retiennent aussi leurs rires et leurs sourires.

Cette série est un collage entre des photographies réalisées lors de mes enquêtes artistiques dans les prisons françaises et mon appartement. Dans ces collages, les signes de l'enfermement se superposent avec une obsédante présence, à moins qu'il ne s'agisse des signes des enfermements que l'expérience de la prison m'aura permis de mieux lire ?
Ma démarche artistique s'appuie sur ces indices de porosités entre des espaces réputés étanches et nous qui sommes dehors. Qui est ce « eux » ? Il est constitué de toutes celles et ceux qui tiennent, fabriquent et habitent le dispositif carcéral : les surveillant.es, les détenu.es, les insectes, les animaux, les plantes, le vent, la pluie, la lune, les oiseaux, les loups... Je dis vrai, voyez ce tigre bondissant d'un mur fatigué, nourri de la sueur des hommes, qui s'échappe de son mur pour finir délicatement tatoué sur le corps d'une femme surveillante. Partout, les murs transpirent de ces histoires que nous feignons de ne pas entendre. La porosité a besoin de tendresse pour exister aux yeux de chacun.e. Impossible, pensons-nous ! Les séparations à l'œuvre sont trop fortes, les architectures trop puissantes et les croyances trop instituées. Pas si sûr. Peut-être faut-il songer à inviter ces images que nous nions, pour penser les porosités entre nous tous. Il arrive parfois que la poésie agisse sur le politique. Enfin, peut-on indéfiniment échapper à la porosité des désirs et des désordres auquel l'imaginaire nous invite ?

Le surveillant a posé sa main sur l'épaule du détenu qui pleure. Ses larmes coulent sur sa joue et ses mots sortent en cascade de sa bouche, comme des bulles de souvenirs. Il bave un peu, s'essuie, puis il reprend son souffle. Il lui raconte l'histoire de cet oiseau empaillé. Devant leurs yeux, les images de son enfance évanouie prennent vie, tandis qu'il tient dans le creux de sa main l'oiseau mort, vivant comme jamais.

- Voir la biographie d'Arnaud Théval en page 62

Sommaire

Éditorial - La folie de l'enfermement 04

Avertissement 06

Nous habitons une image de la prison 07

Sommaire 11

À contre-courant 13

Prison Insider : deux temps, trois mouvements 15

2021, des mots et des chiffres 17

Nos activités, nos engagements 19

Au rapport 31

Les indicateurs 33

D'un peu partout 35

L'organisation et ses équipes 43

Nos réseaux et partenaires 47

Origine et emploi des ressources 51

Bilan et compte de résultats 53

Perspectives pour 2022 57

Nos soutiens 61

À contre-courant

L'ombre de la pandémie commence à se dissiper. Les restrictions tombent une à une et un vent de normalité se lève. Avec lui, un rêve de liberté, l'espoir d'un retour au bon vieux temps. Et pourtant, peu de signaux sont au vert. Pour les personnes détenues, le confinement est permanent. Certaines attendent leur transfert ou n'ont pas vu leurs proches depuis deux ans. Et maintenant ?

La diminution de la population carcérale observée au plus fort de la pandémie ne s'est pas confirmée. Pis, les chiffres repartent à la hausse. L'intérêt médiatique pour le sort des personnes détenues s'est émoussé, après un sursaut d'attention. Le public voudrait oublier les privations et les reléguer au rang de souvenir. Comment alors continuer à parler de prison ? Cette tâche peut sembler ingrate à l'heure où chacun a soif de liberté... Paradoxe.

Prison Insider s'engage, depuis sa création, à documenter les conditions de détention de tous les prisonniers. Quand la tentation est forte de s'arrêter sur les détenus politiques et d'opinion qui suscitent naturellement la sympathie, nous disons qu'une telle hiérarchie n'existe pas, que les droits humains ne se divisent pas. Nous refusons d'isoler ces élus parmi les exclus. Il convient de questionner aussi le fonctionnement des sociétés : la criminalisation des incivilités et des marginalités vient s'ajouter à l'habituelle surreprésentation des pauvres en prison. À conditionner la citoyenneté à la docilité, à effriter l'égalité devant les droits, on risque beaucoup.

Partout où il est nécessaire, Prison Insider consolide son travail de fond : publications variées, mises à jour, nouveaux développements informatiques, élaboration du *Prison Life Index*… comme autant de preuves de notre attention à la situation des personnes détenues, où qu'elles soient. Nous vous expliquons tout dans ce rapport.

Florence Laufer, directrice

Deux temps, trois mouvements

Prison Insider est une ONG de droit français.
Elle est, en 2016, reconnue d'intérêt général.

2014-2016
-> choix du nom, création du logotype, premiers travaux
-> assemblée générale constitutive, 05-07-2015
-> dépôt des statuts en préfecture du Rhône (France), 31-08-2015
-> parution au Journal officiel, 12-09-2015
-> mise en ligne du site internet dans sa version test, 20-09-2016

2017-2019
-> édition du premier numéro de WEEK, notre lettre d'information, 01-2017
-> premiers appuis significatifs de la part du Conseil de l'Europe
-> organisation de la première assemblée générale publique, 29-03-2019
-> première réunion des *Amis de Prison Insider*
-> premiers travaux sur la création d'un indice des prisons, le *Prison Life Index*

2020-2021
-> lancement du fil d'actualité Coronavirus : *la fièvre des prisons*, 18-03-2020
-> organisation d'une conférence de presse, 22-09-2020
-> organisation de deux conférences internationales en ligne, 09 et 13-10-2020
-> début du projet Archipel, d'une durée de trois ans, avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD), 03-2021
-> recrutement d'une doctorante pour le développement du *Prison Life Index*

2021, des mots et des chiffres

5 ans,
6 salariées,
2 auto-entrepreneurs,
6 volontaires en service civique,
5 stagiaires,
1 lettre d'information en 3 langues,
192 pays représentés,
333 nouvelles brèves intégrées à nos 13 fiches-pays,
4 dossiers thématiques,
600 articles recensés dans notre revue de presse internationale,
1 000 brèves dans notre fil d'actualité sur la Covid-19 en prison,
54 traducteurs bénévoles,
7 langues de travail mobilisées,
24 800 euros collectés dans notre campagne de financement participatif,
232 250 euros de budget,
476 dons, de 1 à 20 000 euros,
14 partenaires financiers,
7 projets.

Nos activités, nos engagements

[INFORMER]

Nouvelle année, nouveaux projets, nouveaux formats. L'équipe consacre le premier semestre à une collaboration inédite avec l'Institute for Crime & Justice Policy Research (ICPR), basé à Birkbeck (université de Londres). Prison Insider est sollicitée par ICPR pour la diffusion, en quatre langues, des points saillants de leur projet de recherche sur le recours à l'emprisonnement à travers le monde. Une vingtaine d'articles d'opinion et cinq interviews vidéo sont publiées. Plus de trente personnes à l'expertise avérée sont impliquées.

Le projet Archipel débute, avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD). L'archipel que Prison Insider propose est celui de la mise en lien et la construction de passerelles entre organisations françaises œuvrant pour les droits et la dignité des personnes détenues. Mieux collaborer, mieux produire ensemble, mieux diffuser : le projet Archipel contribue au renforcement des capacités et des liens entre les acteurs de la société civile, à travers des activités de formation, des rencontres et la production et diffusion des savoirs sur les prisons.
L'équipe poursuit son travail sur le fil d'actualité *Coronavirus : la fièvre des prisons*. La deuxième année de la crise sanitaire en prison est documentée à travers la compilation des dernières informations sur 85 pays, en trois langues.

Du côté des fiches-pays, leur processus de mise à jour est affiné et consacré en 2021. L'équipe réalise un travail collectif de

veille sur les principaux événements survenus au cours de l'année et rédige des brèves sur les prisons de treize pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni et Tunisie. Le pôle Informer entame des recherches sur les prisons du Liban. La fiche-pays sera publiée au début de l'année 2022.

Pour le reste du monde, l'équipe se dédie à l'actualisation des données-clefs de 173 pays. L'équipe décortique les statistiques pénales européennes. Le nombre de décès en détention, le pourcentage de détenus étrangers, le nombre de surveillants et de personnels socio-éducatifs sont, avec une quarantaine d'autres indicateurs, désormais accessibles et comparables : Prison Insider inclut désormais ces informations pour les 47 pays membres du Conseil de l'Europe.

[COMPARER]

Trois publications réalisées en 2021 sont l'aboutissement d'un travail de longue haleine. Ces dossiers thématiques sont l'occasion de renforcer des solidarités avec des organisations amies lors de l'exploration d'un thème sous différents angles. Ils intègrent plusieurs regards et renforcent notre approche multimédia.

Gérer l'incertitude en prison. La plupart des gouvernements du monde ont été surpris par la propagation de la Covid-19. Et en prison ? Prison Insider publie, en collaboration avec le Centre d'études sur la justice et la société (université la Católica du Chili), une analyse de la première année de pandémie dans les prisons de 11 pays. Réactions, mesures et conséquences d'une crise toujours en cours.

Au pays des morts vivants. Quelles sont infractions punies par la peine capitale ? Qui sont les personnes condamnées à mort ? Dans quelles conditions ces personnes sont-elles détenues dans l'attente de leur exécution ? Prison Insider dresse un état des lieux, chiffres et témoignages à l'appui, des pratiques de neuf pays qui n'ont pas aboli la peine de mort. Le dossier est publié en français en octobre. Il sera disponible en anglais et en espagnol en 2022.

L'enfermement à la folie. Quel est le sort des personnes ayant commis des infractions qui souffrent de troubles psychiques ? Ont-elles accès à des soins psychiatriques en prison ? Peuvent-elles être transférées en hôpital psychiatrique ? Quelles sont les conséquences de l'enfermement sur leur santé ? Prison Insider, en collaboration avec l'Union nationale des familles et amies des personnes malades et / ou handicapées psychiques (Unafam), dresse un état des lieux de leur prise en charge dans huit pays européens. Le dossier est publié en français en novembre. La traduction en anglais et en espagnol est prévue pour 2022.

D'autres dossiers thématiques sont envisagés : prise en charge des personnes souffrant d'addictions, conditions de détention des personnes LGBTQI+ ou encore maintien des liens en prison... Rendez-vous en 2022.

[TÉMOIGNER]

 # Témoignages

Chamoun, Comores.
« *La prison de Moroni compte 90 places mais nous sommes 340. Nous nous partageons une cellule de 20 mètres carrés à plus de 100. Nous dormons à tour de rôle car la cellule n'est pas assez grande pour que nous puissions tous étendre nos jambes.* »

Bob, juriste, Burkina Faso.
« *Certains détenus LGBTQI+ sont parfois privés de nourriture et d'eau durant leur détention, ce qui les contraint à se soumettre à certaines violences pour survivre. Ces violences peuvent être commises par leurs codétenus, mais aussi par des agents.* »

Karel, Burkina Faso.
« *Le premier qui porte plainte a raison. On est incarcéré avant même qu'une investigation ne soit menée. C'est à la personne emprisonnée de prouver son innocence. Cela n'est pas facile et quand l'orientation sexuelle ou l'identité de genre viennent s'y mêler, cela devient très compliqué.* »

T., Niger.
« *On met les gens comme des “sardines” : l’un oriente la tête vers les pieds de l’autre pour maximiser l’espace. Tu ne peux dormir que sur le côté.* »

.....

M., Niger.
« *Au mois d’avril, la chaleur est arrivée. J’ai compté au moins quatre personnes mortes des suites de la chaleur. On vous met ensemble, on vous entasse. Pour ceux qui n’ont pas la possibilité de dormir dehors dans la cour, si votre organisme ne tient pas, vous êtes condamné à mourir.* »

.....

Georges, Suisse.
« *Le soir, les cris commencent. Les hurlements, les détenus qui frappent contre la porte blindée. C’est un moment très dur et compliqué car nous savons très bien ce que certains cris ou hurlements veulent dire. Tout le monde se tait, l’omerta est de rigueur.* »

.....

 # Journalisme

___*Femmes en prison.*
L’association sénégalaise GRA-REDEP a visité la maison d’arrêt pour femmes Liberté VI. Le président de l’association rapporte : « *l’infanticide est la principale cause d’incarcération des femmes et des filles, à hauteur de 46 %. L’ampleur de ces condamnations s’explique en partie par l’interdiction absolue de l’IVG dont la pénalisation peut aller jusqu’à cinq ans de prison ferme.* »

___*Tendances de l’enfermement.*
L’organisation Penal Reform International publie son rapport annuel Global Prison Trends. Elle constate : « *Les prisons de 118 pays continuent à fonctionner au-delà de leur capacité d’accueil, jusqu’à plus de 250 % de leur capacité dans 11 pays.* »

___*Si proches, si loin.*
Comment les femmes détenues sont-elles liées à l’extérieur ? Elles reçoivent toutes sortes de soutiens dans la plus grande prison de l’État du Minas Gerais au Brésil. Deux chercheuses expliquent : « *Les prisonnières mettent en avant que le seul moyen de survivre en prison est de penser aux personnes aimées. Ce lien, cet amour, sont essentiels et ne se manifestent pas exclusivement par le contact physique. Il repose sur d’autres échanges comme les discussions, les lettres, les dessins, les objets.* »

___*Retour en arrière.*
Fresnes, Fleury-Mérogis, la Santé : Cyrille Canetti est le témoin, durant 25 ans, des évolutions de la psychiatrie en milieu pénitentiaire français. Interview (critique) sur la psychiatrie et la prison : « *Honnêtement, en 25 ans de carrière, je me suis dit pendant 20 ans qu’il fallait augmenter les soins en prison puis pendant 5 ans qu’il fallait les diminuer. Plus on développe des soins en prison, plus on y met des malades.* »

___*Ils tuent.*
Une source russe contacte Prison Insider et rapporte les mauvais traitements subis par les personnes détenues de la colonie pénitentiaire n° 15 d’Angarsk. Nous retraçons la chronologie des événements : une émeute, des centaines de cas d’automutilation en signe de protestation, une répression sévère, un bilan incertain et trois affaires passées au crible.

___*Papa ou maman en prison.*
Chaque année en Belgique, 20 000 enfants voient l’un ou leurs deux parents incarcérés. Comment assurer le maintien du lien familial ? Nous interrogeons le Relais enfants-parents (REP) à ce propos : « *C’est épuisant émotionnellement. L’enfant voit son parent toutes les deux semaines, pendant une heure, avec d’autres personnes. Cela montre bien qu’on peut difficilement parler de normalité.* »

___*Sociologie morale de la prison.*
Corinne Rostaing est une sociologue française. Elle revient sur trente années de recherche sur la prison dans un ouvrage publié récemment, *Une institution dégradante, la prison* (éd. Gallimard). Comment penser la critique de l’institution carcérale ? Cette critique peut-elle trouver une issue ?

___*Abolition*
L’abolitionnisme pénal est une pensée développée des deux côtés de l’Atlantique depuis le début des années 1970. Elle n’a cessé

de se renouveler depuis. Gwenola Ricordeau est sociologue. Elle milite pour l'abolition du système pénal. Elle publie un ouvrage qui regroupe trois textes, écrits par Nils Christie, Louk Hulsman et Ruth Morris entre 1977 et 1998, nouvellement traduits en français. Tous viennent éclairer ce courant de pensée.

Trompe-l'œil.
La multiplication des systèmes de surveillance et le recours accru à l'emprisonnement prétendent contenir la violence. Mais de quelle sécurité parle-t-on ? Le point de vue de Françoise Vergès, auteure féministe et antiraciste : « *Pourquoi les hommes violent-ils ? Pourquoi les hommes frappent-ils ? Est-ce vraiment la nature masculine, ou y a-t-il d'autres raisons ? Pourquoi ne s'y attaque-t-on pas ? Le féminisme qui choisit la répression, le tribunal et la police plutôt que de s'attaquer au patriarcat, au racisme, au capitalisme, est dans une impasse.* »

Goutte d'eau.
Comment fonctionne le système carcéral canadien ? Comment les autorités répondent-elles à la crise sanitaire ? « *Six cents doses de vaccin ont été administrées à des personnes détenues à l'échelle du Canada. C'est une goutte d'eau dans l'océan. La société canadienne, très en attente du vaccin, s'alertait que l'on vaccine en priorité les criminels et laisse mourir les citoyens les plus "respectables".* » La Société John Howard du Québec répond aux questions de Prison Insider.

Il s'est cogné
En France, des membres du personnel pénitentiaire ont été jugés pour violences, mensonges et faux. Une audience rare qui lève un coin de voile sur le système pénitentiaire. La journaliste Laurence Delleur nous communique son article écrit pour Le Poulpe.

Deuxième vague
L'Italie a été lourdement atteinte par la première vague de la Covid-19. Rita Bernardini, la présidente de l'association « Ne touchez pas à Caïn » (Nessuno tocchi Caino), s'alarme : « *Les chefs d'établissement et les juges d'application des peines ont œuvré pour la libération de 6 000 personnes détenues. Ils avaient pris conscience de la gravité du problème. Là, tout s'est arrêté, gelé.* »

Haro sur Haren.
En Belgique, la prison de Haren doit remplacer les prisons vétustes de Saint-Gilles, Forest et Berkendael. Près de 1 200 détenus y seront placés d'ici à 2022. Ce projet de « ville-prison » rencontre une forte opposition citoyenne, en dépit de l'enthousiasme des autorités. La prison de Haren serait, pour beaucoup, le dernier avatar d'une course à l'incarcération.

Quand les prisons tremblent.
Les prisons sont des terreaux fertiles à la propagation des maladies, pourtant les autorités ont peu communiqué sur les infections, les décès et les vaccinations dans les prisons européennes. Le consortium international European Data Journalism Network publie sur notre site deux articles.
L'un revient sur les données recueillies dans 32 pays et montre les conséquences de la pandémie dans les prisons. – Un article de Kira Schacht, Deutsche Welle.
L'autre revient en chiffres sur les mesures prises pour contrer l'avancée du virus dans les prisons belges. – Voxeurop.

Ville et prison.
Prison cachée, prison moderne, prison vétuste, prison « ouverte » : d'un mur à l'autre, Prison Insider interroge les liens entre ville et prison. La série Quartier Libre compte cinq épisodes :
1 - La prison, une entreprise comme une autre ? Le point de vue d'Isabelle Leroux, économiste.
2 - Les grandes prisons, une catastrophe ? Le point de vue d'Olivier Milhaud, géographe.
3 - Ville, prison, enfermement. La carte blanche de Marc Uhry, cabinet du maire de Villeurbanne.
4 - La prison idéale existe-t-elle ? Le regard de Grégory Salle, chercheur en sciences sociales.
5 - La ville a-t-elle un rôle à jouer dans la réinsertion ? Le point de vue d'Antoine Dulin, conseiller auprès du président de la Métropole de Lyon.
Cette série est réalisée en partenariat avec Rescaled.
Elle fait l'objet d'une illustration par Mélanie Bouteille.

Le PRiSoN *LiFe* **InDeX**

Le *Prison Life Index* a vocation à devenir le premier indice composite permettant l'évaluation des politiques pénitentiaires des États, depuis l'élaboration des règles jusqu'à leur mise en œuvre. L'indice est élaboré à partir des principaux instruments juridiques internationaux en matière de détention.

Le *Prison Life Index* prend en considération les obligations faites aux États et les transforme en critères de notation : les personnes détenues ont-elles accès à un lit et une literie ? L'eau est-elle accessible, gratuite et potable ? Les personnes détenues ont-elles le droit de recevoir des visites ? Si oui, à quelle fréquence ? La formation professionnelle est-elle autorisée, diversifiée, qualifiante ? Le règlement interdit-il expressément l'administration de coups ? Des allégations de mauvais traitements sont-elles recueillies ?

Le modèle de l'indice est construit autour de cinq catégories non hiérarchisées représentant la vie en détention : « Être en lien », « Être en sécurité », « Manger, dormir », « Être soigné », « Être actif ». L'objectif n'est pas de construire un classement international mais de proposer une évaluation par catégorie. Celles-ci n'ont pas vocation à se compenser, pour des raisons éthiques : en clair, la possibilité de voir ses proches ne peut pas compenser le manque de nourriture en prison.

La conception du *Prison Life Index* s'accélère, en 2021, avec le recrutement d'une doctorante en économie et mathématiques appliquées et l'obtention de plusieurs financements de la part de l'Association nationale de la recherche technologie (ANRT), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du Conseil de l'Europe (Forum européen des MNP).

En 2021, le *Prison Life Index* c'est…

- 1 modèle composé de 70 sous-indicateurs répartis en 5 catégories,
- 1 page dédiée sur le site de Prison Insider et une Foire aux questions,
- 1 consortium interdisciplinaire de 10 membres accompagnant le développement du projet,
- 26 entretiens avec des personnes issues de la recherche, des organisations de la société civile et de l'administration,
- 4 laboratoires publics de recherche associés en France et en Belgique,
- 6 présentations publiques,
- 1 campagne de financement participatif,
- 24 800 euros récoltés en 2 mois.

La première version du *Prison Life Index* est prévue pour 2024 et portera sur les 47 pays du Conseil de l'Europe. La diffusion des premiers résultats pourrait s'effectuer sur un site dédié.

-§- La traduction

Depuis sa création, Prison Insider a pour principe de rendre ses informations disponibles en français, en anglais et en espagnol pour en augmenter la portée et l'accessibilité. Les traductions relèvent donc de six combinaisons bilingues différentes, sans compter les projets occasionnels impliquant des langues dites « rares », c'est-à-dire pour lesquelles les professionnels de la traduction sont moins nombreux.
Prison Insider s'appuie sur un réseau d'organisations partenaires et de bénévoles constitué depuis ses débuts pour mener à bien les tâches de traduction ; les bénévoles sont recrutés selon leurs compétences et sont essentiellement des professionnels ou futurs professionnels de la traduction. Conformément à la déontologie du métier, les projets font intervenir des locuteurs natifs.

En 2021, ces bénévoles ont pris en charge la traduction et la révision (relecture bilingue) de près de 340 000 mots, soit l'équivalent des deux premiers tomes de la trilogie du *Seigneur des Anneaux*. Pour ce faire, ils sont encadrés par deux professionnels de la traduction employés directement par Prison Insider, qui prennent en charge la préparation et la répartition des tâches, le soutien aux bénévoles durant leur travail et la communication en temps et en heure des documents traduits à l'équipe salariée. Malgré un ralentissement relatif des partenariats avec des institutions de formation, dû essentiellement au contexte sanitaire, le partenariat avec l'université de Bretagne occidentale se poursuit, permettant à des étudiants de master de se voir confier des textes pour Prison Insider.

L'année 2021 voit le développement de projets de grande envergure. Les dossiers thématiques représentent un volume important. Également, la publication conjointe d'articles avec ICPR est l'occasion de partager la gestion de projet avec l'entreprise de traduction SKS. Prison Insider propose pour la première fois, grâce à un financement dédié, de rémunérer les traducteurs et traductrices externes qui interviennent sur les quatre langues de ce projet : français, anglais, espagnol et portugais. Les tâches regroupent de la traduction de textes et du sous-titrage, une discipline spécifique du champ de la traduction.

Le projet du *Prison Life Index* permettra également à l'équipe de traduction d'exercer ses talents dans ce domaine, renforçant encore la polyvalence du pôle. Enfin, le processus de traduction des brèves est sorti renforcé de l'expérience acquise avec la gestion à flux tendu du fil d'actualité *Coronavirus : la fièvre des prisons*. L'optimisation de nos processus permet de répondre aux exigences d'un site de plus en plus fourni. En tout et pour tout, une soixantaine de bénévoles auront prêté main-forte au pôle traduction en 2021, dont la moitié sont des collaborateurs réguliers.

-@- Le développement du site

Un incendie touche, en mars 2021, le datacentre de Strasbourg de la compagnie OVH. L'électricité est coupée sur l'ensemble des bâtiments, dont celui où se situe notre serveur. Notre site reste inaccessible une semaine, le temps de résoudre le problème.

Avril, juin, octobre, novembre : les publications de nos quatre dossiers thématiques s'enchaînent. Les maquettes proposées à la fin de l'année précédente sont précisées. Ces articles, de taille conséquente, nécessitent une présentation dynamique. Des témoignages, des statistiques et des schémas viennent étoffer la narration, sous la forme de modules interactifs (« pop-in ») qui apparaissent au fil de la lecture.

Plusieurs nouveaux développements clarifient la navigation :
-> Informer > Carte : plusieurs tons d'orange s'affichent. La tonalité la plus foncée met en avant les fiches-pays régulièrement actualisées.
-> Informer > Pays : un nouvel encart donne accès aux dernières mises à jour des 13 fiches-pays régulièrement actualisées. Il est possible, en un clin d'œil, de prendre connaissance des événements récents dans un pays donné.
-> Moteur de recherche : nous perfectionnons la fonction de recherche sur notre site. Les résultats sont désormais proposés en temps réel. Ils se classent en trois catégories (Informer - Comparer - Témoigner), avec une priorité donnée à la pertinence et à la récence des articles.

L'ensemble des développements est assuré par l'agence web Rezo Zero qui nous accompagne depuis notre création.

Au rapport

De plus en plus de personnes sont enfermées. Les motifs d'incarcération sont divers, la durée de l'enfermement varie. La prison reste, partout, la principale réponse aux comportements jugés hors normes. Elle isole celles et ceux qui sont à la marge. Nos différents projets mettent en lumière l'usage de la prison et les conditions de vie de celles et ceux qui s'y trouvent.

Certaines personnes ne pensaient jamais approcher la prison. De nombreux travaux de recherche constatent l'essor de politiques dites « punitives ». Davantage de comportements sont jugés criminels. La définition de certaines infractions est plus large, plus lâche, plus floue. La vente à la sauvette, le vagabondage ou des impayés peuvent, dans certains pays d'Afrique, mener en prison.

Certaines régions du monde présentent, selon les données du World Prison Brief, une hausse importante du nombre de personnes incarcérées : la population carcérale d'Océanie augmente, au cours des 20 dernières années, de 82 %. Cette hausse est de 116 % en Asie du Sud-Est et de 200 % en Amérique du Sud. Les politiques de lutte contre les drogues jouent un rôle-clef dans cette évolution. Les femmes, qui s'adonnent fréquemment à une délinquance « de survie » sont particulièrement affectées. Au Brésil, près de deux tiers d'entre elles sont incarcérées pour des infractions liées au trafic ou à l'usage de stupéfiants. En Indonésie, la majorité des femmes et des étrangers condamnés à la peine capitale le sont pour ce motif.

Des priorités sécuritaires prévalent, dans certains pays, sur les besoins de soins. En Belgique, des personnes reconnues pénalement irresponsables et sous obligation de soins sont enfermées en annexe psychiatrique au sein des établissements pénitentiaires.

En Italie, plus de 40 % des personnes détenues présentent au moins un trouble psychique. Elles sont environ 60 % aux Pays-Bas. Un peu partout, la prison se voit contrainte d'accueillir des personnes en souffrance, elle qui n'est pas un lieu de soin.

Ce sont les pauvres et les plus marginalisés qui payent, partout, le prix de la prison. Au Liban, les personnes détenues subissent fortement la crise économique du pays. Dernière priorité des autorités, elles manquent de nourriture, de soins et voient leurs conditions de vie se dégrader. Faibles revenus dehors, ressources insuffisantes dedans. En France, une enquête du Secours Catholique et d'Emmaüs-France conclut que « *la prison fonctionne aujourd'hui comme un mode de gestion de la pauvreté situé à l'abri des regards* ».

Les indicateurs

◊ Site internet

Le nombre de visiteurs varie entre 16 000 et 22 000 par mois.
Ces nombres témoignent d'une légère baisse de fréquentation.
Les visiteurs arrivent sur notre site majoritairement à la suite d'une recherche effectuée en ligne.
Les langues privilégiées de navigation :
Anglais : 45 %, Français : 31 %, Espagnol : 17 %
À noter : des visites sont effectuées dans d'autres langues. Celles-ci correspondent à la langue de configuration des navigateurs : l'allemand, l'italien ou le portugais représentent chacun 1 % des visites. La lecture de nos articles fait alors l'objet de traductions automatiques par les navigateurs utilisés.

◊ Une revue de presse internationale

Prison Insider repère des articles dans la presse, pays par pays, avec l'aide de contributions bénévoles et de documents transmis par des organisations partenaires. Belgique, Canada, France, États-Unis, Mexique, Royaume-Uni, Turquie : ces pays sont désormais dotés d'une rubrique qui rassemble les articles classés par thème et par année. Plus de 600 articles sont agrégés en 2021.
Ils accompagnent les fiches-pays publiées et à venir.

◊ Week, notre lettre d'information

Prison Insider envoie, tous les quinze jours, une lettre d'information à celles et ceux qui le souhaitent. WEEK regroupe nos derniers articles, notre revue de presse, un agenda avec des événements, des idées de lecture ou d'émissions.
Abonnez-vous, c'est gratuit !

◊ Réseaux sociaux

Facebook : 5 170 abonnés (+ 150 / an), Instagram : 1 035 (+ 245 / an)
Linkedin : 1 855 (+ 855 / an), Twitter : 4 670 (+ 770 / an)
Prison Insider dispose d'une chaîne Youtube sur laquelle *les Grands soirs*, des conférences et quelques autres capsules vidéo sont disponibles.

D'un peu partout

Février

- Audition par la mission d'inspection sur la prévention du suicide en prison, mission conjointe de l'inspection générale de la justice et de l'inspection générale de la santé, Paris

Mars

- Présentation du *Prison Life Index* à l'université Paris-Dauphine

Avril

- Présentation du dossier thématique *Gérer l'incertitude en prison*, Centre de justice et société (Chili), en ligne
- Présentation du *Prison Life Index* à l'université de Grenoble-Alpes, en ligne
- Modération du webinaire sur la réforme des prisons, coorganisé avec la députée européenne Diana Riba i Giner (Verts/ALE)

Mai

- Modération du webinaire sur la détention provisoire en Europe, coorganisé avec la députée européenne Diana Riba i Giner (Verts/ALE)

Juin

- Intervention à la formation des personnes se rendant en détention, Comité international de la Croix-Rouge (CICR), en ligne
- Première réunion plénière du projet Archipel, en ligne
- Intervention à la rencontre « Les conditions des prisons et la situation des LGBTQI+ détenu.e.s » organisée par Solidarité

Internationale LGBTQI et Proud Lebanon, en ligne
- Modération du webinaire sur les alternatives à la détention, coorganisé avec la députée européenne Diana Riba i Giner (Verts/ALE)

Juillet

- Première édition de *Concertina*, *rencontres estivales autour des enfermements*, Dieulefit (Drôme)

Août

- Participation à l'université d'été « Contrôle des lieux de privation de liberté : aspects juridiques et enjeux pratiques », université libre de Bruxelles et université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris

Septembre

- Intervention à la Conférence européenne des MNP organisée par le Forum européen des MNP et le Service de l'exécution des arrêts, Conseil de l'Europe, en ligne

Octobre

- Audition par la Commission d'enquête parlementaire « Les dysfonctionnements et manquements de la politique pénitentiaire française », Assemblée nationale, en ligne
- Intervention à la Nuit du droit de l'université Jean Moulin Lyon 3 sur le thème « Justice et psychiatrie », présentation du dossier thématique *L'enfermement à la folie*
- Intervention à l'université libre de Bruxelles, présentation du *Prison Life Index*
- Séjour de recherche, premier test du *Prison Life Index*, Bruxelles (Belgique)
- Modération du webinaire sur les conditions de détention en Europe, coorganisé avec la députée européenne Diana Riba i Giner (Verts/ALE)
- Intervention aux 10 ans d'Infoprisons, Plateforme d'échanges sur la prison et la sanction pénale, Lausanne (Suisse)

Novembre

- Formation « Savoir pour Agir : méthodes et pratiques de collecte et diffusion d'information sur les conditions de détention », projet Archipel, en ligne
- Audition par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) dans le cadre de ses travaux sur la prison, en ligne
- Rencontre avec le Groupe de recherche sur la peine et l'exécution pénale, université de São Paulo (Brésil), en ligne
- Intervention auprès du master droit de la santé et protection des personnes à la Faculté de droit CY Cergy Paris Université, en ligne
- Séjour de recherche, développement du modèle d'agrégation, présentation du *Prison Life Index* à l'université de Catane (Italie)

Décembre

- Séjour de recherche pour le développement du *Prison Life Index*, Suisse
- Intervention à la conférence internationale « Droits humains et développement » organisée par l'Agence française de développement (AFD), Paris
- Intervention aux Journées d'études internationales de la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), Paris
- Intervention à la présentation du rapport sur la situation des détenus étrangers au Maroc, Observatoire marocain des prisons, en ligne
- Intervention au Forum des droits humains (*EU-NGO Human Rights Forum*) organisé par la Commission européenne, en ligne
- Participation à la table ronde « Covid-19 et droits humains » organisée par la Plateforme droits de l'homme (PDH), en partenariat avec la Ville de Lyon

Concertina

Rencontres estivales autour des enfermements

Réunir des personnes venues de tous milieux, de toutes disciplines, de toutes opinions mobilisées par la privation de liberté : tel est le pari de Concertina. La première édition se déroule, du 9 au 11 juillet, à Dieulefit (Drôme provençale, France).
Elle s'ouvre sur la conférence d'Olivier Razac, chercheur qui consacre ses travaux à une histoire politique du barbelé. Tout sauf un hasard : le concertina est à l'origine un instrument ancien, assez rustique, un petit accordéon souvent utilisé par les clowns. Il donne son nom, dès avant la Première Guerre mondiale, au fil de fer barbelé.
Concertina est aussi un mot joyeux, un mot heureux. Il correspond bien à l'esprit de la manifestation. Les mondes de la recherche, de l'art, du graphisme, de la musique et du spectacle se mélangent aux milieux associatif et militant. Une radio diffuse des émissions conçues spécialement pour l'occasion.

Le rendez-vous, souhaité annuel et joyeux, est emmené par Bernard Bolze, fondateur de Prison Insider et militant de la question carcérale. Il explique : « *Avec Concertina, nous faisons le rêve d'un territoire pérenne et d'un temps éphémère pour unir, chaque année, celles et ceux que la question majeure de l'enfermement mobilise.* » Ce rendez-vous est conçu pour prolonger les travaux de Prison Insider.
La prochaine édition est fixée du 1er au 3 juillet et aura pour thème les évasions.

Allons à nos rencontres !

https://www.concertina-rencontres.fr

/ /

/// Prison Insider au Parlement européen ///

Prison Insider coorganise, avec la députée européenne Diana Riba i Giner (Verts/ALE), une série de webinaires sur les prisons européennes. Florence Laufer, directrice de Prison Insider, assure la modération de chaque séance.

21 avril. « *Les prisons sont-elles obsolètes ? De la réforme à l'abolition des prisons* »
Intervenants : Lawrence Bartley (directeur de « News Inside », publication du *Marshall Project* distribuée dans des prisons aux États-Unis), Helene De Vos, (coordinatrice européenne de Rescaled et chercheure à l'Institut de criminologie de Louvain, Belgique), Hans Claus (poète, sculpteur, peintre et photographe, directeur de la prison d'Audenarde, cofondateur et membre du conseil d'administration de De Huizen et de Rescaled).

26 mai. « *La détention provisoire en Europe* »
Intervenants : Adur Ramirez (représentant des jeunes d'Altsasu), Laure Baudrihaye-Gérard (directrice juridique de Fair Trials), Vania Costa Ramos (avocate en droit pénal et membre du CPT pour le Portugal), Jesca Beneder (représentante/membre de la Commission européenne), Saskia Bricmont (députée européenne des Verts/ALE).

13 juin. « *Les alternatives à la détention et les mesures non privatives de liberté* »
Intervenants : Catherine Heard (directrice du programme de recherche sur les prisons dans le monde à ICPR), Matylda Pogorzelska (cheffe de projet, recherche juridique auprès l'Agence des droits fondamentaux, FRA), Alessio Scandurra (coordinateur de l'Observatoire italien et européen des prisons, Antigone) et Saskia Bricmont (députée européenne des Verts/ALE).

13 octobre. « *Les conditions de détention en Europe* »
Intervenants : Stella Morris (avocate et épouse de Julian Assange), Iñaki Rivera (directeur du SIRECOVI et de l'Observatoire espagnol du système pénal et des droits de l'homme - OSPDH), Dominique Simonnot (ancienne journaliste et Contrôleure générale des lieux de privation de liberté - CGLPL), Hans Wolff (vice-président du CPT et médecin-chef du service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, Hôpitaux universitaires de Genève) et Saskia Bricmont (députée européenne Verts/ALE).

/ /

-- Prison Insider dans la presse --

Notre équipe est régulièrement sollicitée pour fournir notre expertise ou répondre à des interviews. Voici quelques-unes de nos apparitions dans la presse.

18 mars. « *Prisons : les oubliées de la lutte contre le Covid-19* », émission Décryptage, RFI

18 avril. « *Cárceles en pandemia : ¿Medidas rápidas o verdadera gestión?* », Zancada (Chili)

28 avril. « *Des rencontres autour des enfermements cet été dans la Drôme* », AFP

11 juin. « *Une association lyonnaise s'associe à un institut de criminologie anglais pour mieux comprendre la prison* », Tribune de Lyon

22 septembre. « *Un site internet basé à Lyon crée un indice des conditions de détention* », France 3 régions Auvergne Rhône Alpes

Octobre-décembre. « *Situation sanitaire des prisons, le (mauvais) exemple du Covid-19* », Revue Pour un monde plus humain

13 octobre. « *La prison sert-elle encore à quelque chose ?* », émission Je pense donc j'agis, RCF

13 décembre. « *Enquête sur l'enfer carcéral au temps du Covid* », Alternatives Économiques

L'organisation et ses équipes

// L'équipe

Les membres permanents

Florence Laufer
directrice
Audrey Bigot
administration et finance
Claire Duval
communication et diffusion, alternante
Carolina Nascimento
pôle Informer
Coline Constantin
pôle Comparer, jusqu'en avril
Clémence Bouchart
pôle Comparer, depuis avril
Lola Martin-Moro
Prison Life Index, doctorante
Clara Grisot
pôle Témoigner

Les traducteurs

Diana Giron Silva
Jaufré Vessiller--Fonfreide

Les membres ponctuels

Lamia Al Tounsi, Yanis Boubeker, Candice Eyraud, Lolita Jagnoux-Thollon, Jeanne Léna, Mélissa Logéat, Lisa Pellerin
pôle Informer

Sybille de Charry, Yaël Davigo, Camille Laassiri, Manon Lhopital, Nassila Saïdou
pôle Comparer

Elsa Giarrizzio, Lola Philippon, Clothilde Reix
pôle Témoigner

// Le conseil d'administration

Issu de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du 8 avril 2021 :

Le bureau

Éric Jeantet
coprésident
avocat au Barreau de Lyon, ancien Bâtonnier
Roksana Naserzadeh
coprésidente
avocate au Barreau de Lyon (Défense de la personne détenue)
Anouk Mousset
secrétaire
architecte diplômée d'État
Michel Rohart
trésorier
directeur jusqu'en juin 2019 de l'Union régionale des Scop de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Judith Le Mauff
coordinatrice dans une association d'insertion

Les administrateurs

Frédéric Bellay
photographe
Bernard Bolze
fondateur et premier directeur de Prison Insider (2015-2019)
Nicolas Cohen
avocat au Barreau de Bruxelles. A été président de la section belge de l'Observatoire international des prisons
Eva Csergö
responsable des programmes Europe et Asie centrale de l'Association pour la prévention de la torture (APT/Genève)
Alexandre Delavay
avocat au Barreau de Paris, président de Prison Insider (2015-2018)
Elisabetta Zamparutti,
membre italienne du Comité pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe (CPT)
Michel Dupoirieux
ancien dirigeant de société coopérative et participative
Jean-Michel Gremillet
ancien directeur d'une scène nationale de théâtre
Marie Hanotte
intégratrice web
Eliane Martinez
chargée de mission chez ERIM

// Les trois parrains

Jean-Marie Delarue
Contrôleur général des lieux de privation de liberté (2008-2014)
Reza
photojournaliste
Éric Sottas
cofondateur et secrétaire général (1985-2010) de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT/Genève)

Bénévoles

// Campagne de financement participatif

Luc Alavoine, Alain Baraquie, Yanis Boubeker, Clémence Bucher, Camille Laufer, Papyart, Stéphanie Sparacino

Et aussi…
Alexandre Belkowski, Anne-Valérie Bernard (relecture), Bruno Hérail (revue de presse), Muriel Imhof, Manon Mangin, Denis Oeuillet, Roland Redt (cuisinier extra).

// Traducteurs et relecteurs bénévoles

Christine Adams, Julia Alcala, Celine Andrade, Nancy D. Ashton, Anissa Bachan, Mariana Barreto de Uzeda, Maria Basso, Amalia Bonilla, Charline Bordat, Leah Buhain, Nilma, Campagnaro, Guzmán Ana Casado, Mónica Celis, Susanna Correya, Mylena Couto, Elizabeth Coyne, Julia Danmeri, Sarah de Azevedo, Clara Dissak, Ana Gabriela Durán, Mariana Dura della Giustina, Esperanza Escalona, Hector Ferreira, Guillermo Gerbaudo, Kerry Groccut, Selena Herrera, Lauren Hill, Liberty Johnke, Mwika Kankwenda, Amy King, Larissa Kröner Teixeira, Fabiana Lavor, Débora Lip, Luiza Mantovani, Elise Martial, Shannon McCormick, Marguerite McMillan, Chloë McQuarrie, Desirée Morales, Lina Moreno, Michelle Nava, Rebecca Neal, Lynn Palermo, Andre Pires, Antonita Pratcher, Molly Rapaport, Matthew Richmond, Julie Rolland, Emma Rowe, Selin Safi, Icíar Sastre Dominguez, Maura Schmitt, Sara Serralvo, Doralice Silva, Tanya Solari, Sara Stavchansky, Elise Ventre, Isabelle von Randow

Nos réseaux et partenaires

Acat-France
Agir ensemble pour les droits humains (AEDH)
Avocats sans frontières France (ASF-France)
Association pour la prévention de la torture (APT)
Centre d'études et de recherche sur la diplomatie, l'administration publique et le politique (Cerdap²) de Sciences Po Grenoble et de l'université Grenoble-Alpes
Centre de recherches en droit pénal de l'université libre de Bruxelles
Centre for Crime and Justice Studies
Coalition mondiale contre la peine de mort
Comité pour la prévention de la torture (CPT / Genève)
Commonwealth Human Rights Initiative
Concertina, Rencontres estivales autour des enfermements
Consortium interdisciplinaire du Prison Life Index
Emmaüs-France
Ensemble contre la peine de mort (ECPM)
ERIM
Fair Trials
Fédération des associations réflexion action prison et justice (Farapej)
Fédération internationale des Acat (Fiacat)
Groupe local concertation prison (GLCP)
Incarceration Nation Network (INN)
Institute for Crime & Justice Policy Research, Birkbeck, université de Londres
Instituto de Defesa do Direito de Defesa
Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (LIRSA) au Conservatoire national des arts et métiers

Laboratoire d'analyse et de modélisation de systèmes d'aide à la décision (Lamsade), université Paris-Dauphine
Le Mas
Mémorial de la prison de Montluc
Observatoire international des avocats en danger (OIAD)
Observatoire international des prisons - section belge
Observatoire international des prisons - section française
Organisation mondiale contre la torture (OMCT)
Open Society Justice Initiative
Planète Réfugiés - Droits de l'Homme
Plateforme droits de l'homme (PDH)
Penal Reform International
Rescaled
Secours catholique-Caritas France
Solidarité Internationale LGBTQI (SIL)
Synergies Coopération
Triangle Génération Humanitaire
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam)
Vivere
Volontaires ONU

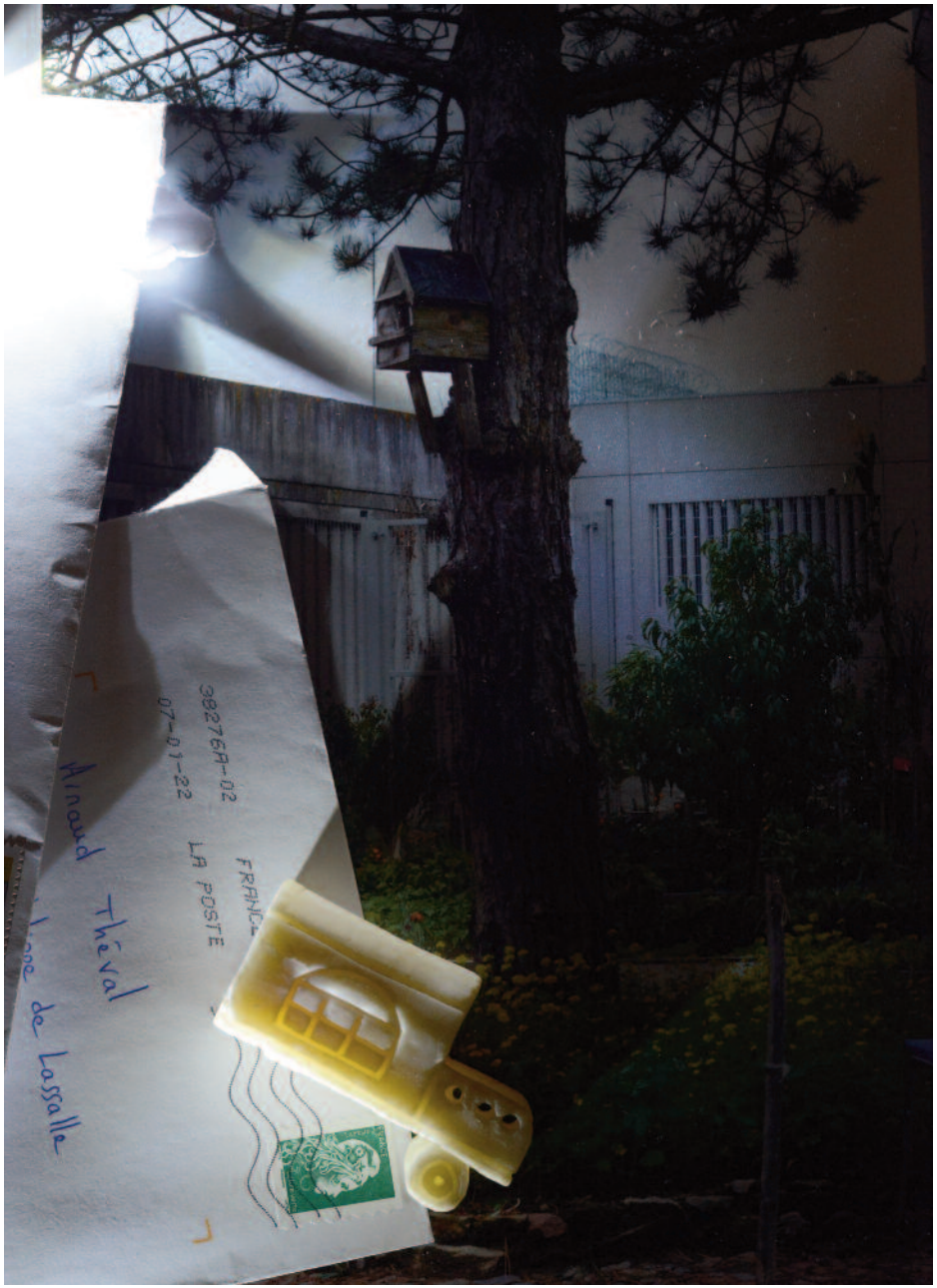

Origine et emploi des ressources

Origine des ressources 2021

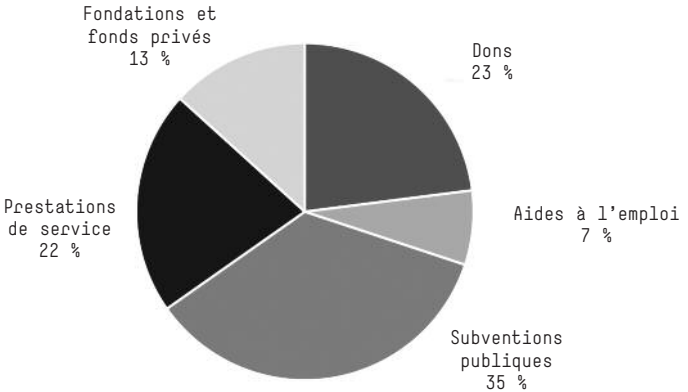

Emploi des ressources 2021

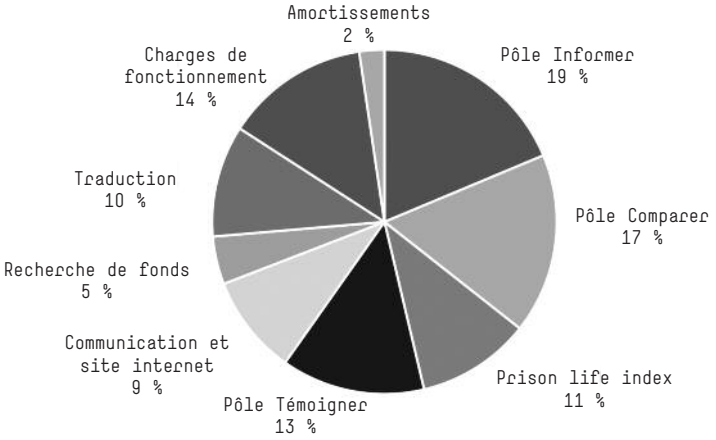

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	43 200,00	43 200,00		4 140,00
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	5 361,33	2 254,14	3 107,19	4 447,52
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**48 576,33**	**45 454,14**	**3 122,19**	**8 602,52**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	4 800,00		4 800,00	12 950,00
Autres créances	41 301,83		41 301,83	8 333,33
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	99 605,35		99 605,35	75 485,52
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**145 707,18**		**145 707,18**	**96 768,85**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	**194 283,51**	**45 454,14**	**148 829,37**	**105 371,37**

Bilan passif

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00	10 000,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-25 447,94	-9 546,65
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 598,72	-15 901,29
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	14 150,78	-15 447,94
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		15 000,00
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		15 000,00
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	20 000,00	20 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 137,92	
Dettes fiscales et sociales	13 035,98	42 060,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 758,73	31 758,73
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	68 745,96	12 000,00
DETTES	134 678,59	105 819,31
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	148 829,37	105 371,37

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	55 764,00	53 465,73
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	110 617,05	106 256,00
Reprises et Transferts de charge	18 490,07	10 183,49
Cotisations	180,00	135,00
Autres produits	59 440,84	27 938,03
Produits d'exploitation	**244 491,96**	**197 978,25**
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	60 165,06	50 761,88
Impôts et taxes	1 355,00	466,00
Salaires et Traitements	143 311,11	121 469,26
Charges sociales	19 577,23	16 193,85
Amortissements et provisions	5 480,33	9 553,81
Autres charges	4,51	434,74
Charges d'exploitation	**229 893,24**	**198 879,54**
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 598,72	-901,29
Opérations faites en commun		
Produits financiers		
Charges financières		
Résultat financier		
RESULTAT COURANT	14 598,72	-901,29
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	15 000,00	
Engagements à réaliser		15 000,00
EXCEDENT OU DEFICIT	**29 598,72**	**-15 901,29**
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat	82 427,64	136 059,00
Prestations en nature	69 560,37	22 409,00
Dons en nature		
Total des produits	**151 988,01**	**158 468,00**
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	69 560,37	22 409,00
Personnel bénévole	82 427,64	136 059,00
Total des charges	**151 988,01**	**158 468,00**

Perspectives pour 2022

L'année 2021 aura permis à Prison Insider d'affiner ses propositions et ses orientations. Un temps de réflexion salutaire car nos ambitions sont grandes pour 2022 !
Nous avons hâte « d'aller à nos rencontres ». C'était un *leitmotiv* des rencontres estivales Concertina, dont la deuxième édition se prépare pour juillet 2022, en partenariat avec Prison Insider. C'est dans ce même esprit que nous ancrerons plusieurs partenariats déjà amorcés. Nous savons, plus que jamais, qu'il sera crucial de joindre nos forces pour porter un changement sur les conditions de détention dans le monde. Le sujet est trop souvent relégué au second plan pour nous permettre de faire cavalier seul. À l'heure où le secteur associatif lutte contre le manque de ressources, il ne faut pas que la concurrence l'emporte sur la complémentarité. Il importe aussi de « se méfier du goût du résultat »* au risque d'y trouver de l'amertume. Notre exigence sur le sens de notre action doit être totale, sans se complaire dans une course à la performance.

Le projet Archipel, avec le soutien de l'Agence française de développement, nous conduira à renforcer les synergies avec les organisations françaises et leurs partenaires, notamment en Afrique. Voici l'occasion pour nous de tisser des liens et des amitiés qui déboucheront sur des publications et sur l'exploration de territoires nouveaux. Nous nous intéressons aux conditions de détention des personnes LGBTQI et préparons d'ores et déjà des fiches-pays sur les prisons du Liban et de la République du Congo. Prison Insider confirme son rôle de connecteur entre les sphères anglophone et francophone, entre les chercheurs, la société civile et les pouvoirs publics par sa

participation à des projets et des campagnes d'envergure internationale.

Nous consolidons nos actions de formation et de sensibilisation. Ces activités se confirment avec la proposition de sessions de formation auprès des volontaires en service civique, d'étudiants et aussi de professionnels. La fondation Amnesty International France nous appuie dans ce travail. Elle nous permettra de renforcer nos productions multimédia (films, radio, infographies...) et ainsi d'explorer de nouveaux horizons.

Le futur s'écrit avec le *Prison Life Index*. Notre campagne de financement participatif nous a permis de lever des fonds, de communiquer sur le projet, de définir un calendrier précis et de travailler son identité visuelle. De grandes avancées sont à venir, avec la mise en place d'un comité consultatif, le début de la collecte de données et les premiers résultats.

* selon les mots de Gérard Paris-Clavel en commentaire de son exposition *Avec*, au musée de l'imprimerie et de la communication graphique, Lyon (France).

Nos soutiens

A3 Print
Prizle

Mécénat
Alain Baraquie, graphiste
Cabinet d'expertise comptable Robert Ohayon
SACVL

Les financeurs
Agence Française de Développement (AFD)
Conseil de l'Europe
Coordination Sud, Fond de renforcement institutionnel et organisationnel (dispositif Frio)
Dons de particuliers
Fondation Amnesty International France
Fondation de France
Fondation Un Monde par Tous
Forum européen des MNP (Conseil de l'Europe / Union européenne)
Institute for Crime & Justice Policy Research (ICPR),
Métropole de Lyon
Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (dispositif Cifre - Convention industrielle de formation par la recherche)
Région Auvergne-Rhône-Alpes
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam)
Ville de Lyon

Arnaud Théval, *biographie*

Arnaud Théval développe, depuis une quinzaine d'années, un projet artistique autour des questions d'enfermements et d'assignations dans les institutions publiques. Il effectue un travail sur la manière dont les personnels pénitentiaires vivent la fermeture des vieux établissements. Puis il s'immerge, durant quatre ans, dans ce qu'il appelle « la fabrication de la culture pénitentiaire », auprès des agents en formation à l'École nationale d'administration pénitentiaire (Enap). Ensuite, il suit de près l'ouverture de la nouvelle maison d'arrêt pour hommes de Draguignan. Il y entre avant que le premier détenu n'y passe sa première nuit. Il raconte : « *Les peintures sont d'un blanc éclatant, les murs vierges de toutes écritures et les miroirs sont encore emballés. Tout attend que le vivant se saisisse des lieux. Bientôt, j'entends émerger dans les récits des agents pénitentiaires des histoires empreintes d'intrusions animales supposées ou réelles.* » D'un vivant à l'autre, Arnaud Théval poursuit actuellement ses recherches avec une histoire animale de la prison.

https://www.arnaudtheval.com/

Un podcast de la conférence d'Arnaud Théval est disponible sur le site de Concertina.
L'artiste, le surveillant et l'imaginaire de la prison
Concertina, Rencontres estivales autour des enfermements, Dieulefit, juillet 2021.

Ours

Rédaction : Prison Insider

Coordination : Clara Grisot

Graphisme : Alain Baraquie

Photographies : Arnaud Théval

Impression : Yesprint.biz

Tirage : 1 000 exemplaires

PRI INSIDER SON

100, rue des fougères
69009 Lyon France

contact@prison-insider.com

Le site d'information,
de comparaison et de témoignage
sur les prisons dans le monde
www.prison-insider.com

PRI
INSIDER
SON

100, rue des fougères
69009 Lyon France

contact@prison-insider.com

Le site d'information,
de comparaison et de témoignage
sur les prisons dans le monde
www.prison-insider.com